

saint habit. Dans un avenir prochain la paroisse entière appartiendra à saint François.

San te-Marthe comté de Vaudreuil. — Le Tiers-Ordre, cet arbre sept fois séculaire que le jardinier du Vatican vient d'émonder pour lui faire produire plus de fruits, voit se réfugier sous son ombrage bienfaisant les peuples du Canada. Les foules accourent nombreuses, attirées par le parfum des vertus qui s'exhale de tout son être. Le Tiers-Ordre n'a qu'à se présenter à nos chrétiens pleins de foi, comme jadis aux foules des vieux pays, il est accueilli avec enthousiasme et embrassé avec ferveur.

Le voici tout nouvellement installé dans la paroisse digne de son illustre patronne, sainte Marthe, qui personnifie la foi et le zèle. Là, comme partout, il a suffi de faire le simple exposé de l'origine, du but, des obligations, des avantages du Tiers-Ordre pour que pasteur et troupeau se rangeassent à l'avenir dans cette milice. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : c'est au nombre de 138 que les paroissiens de Sainte-Marthe ont sollicité la grâce insigne de revêtir les humbles livrées de la Pénitence. Et qu'on ne croie pas que c'est là l'effet d'un enthousiasme passager qu'un prochain avenir refroidira. Bien au contraire, ce ne sont là que les premières gerbes d'une moisson plus abondante. Non, là ne s'arrêtera pas le Tiers-Ordre de Sainte-Marthe, il ira de l'avant et assurera par sa salutaire influence les heureux fruits de la mission que vient de donner dans cette paroisse un Père Franciscain.

Sainte-Monique de Nicolet. — A l'occasion d'une mission donnée dans cette paroisse par deux Pères Franciscains, la Fraternité déjà ancienne et florissante s'est accrue de 33 nouveaux membres qui ont pris le saint habit. Il y a eu quatre professions.

Ste-Thérèse de Blainville. — La Fraternité de Ste Thérèse, fidèle à sa louable coutume, qui date de plusieurs années, a eu sa visite annuelle du 27 au 29 juin. C'est une Fraternité modèle que veut avoir et a en réalité le zélé pasteur de Ste-Thérèse. Aussi retire-t-il pour sa paroisse les résultats salutaires que l'on est en droit d'attendre du Tiers-Ordre de saint François

Les discrétaires sont en rapport avec l'esprit et la ferveur qui règnent dans la Fraternité, et se font un devoir d'être, en tout ce qui concerne le Tiers-Ordre et les Tertiaires, les aides dévoués du Directeur. Le terme régulier des charges était échu ; on procéda à de nouvelles élections dont voici le relevé :